BRENS
www.ville-brens.fr
Info
N°40 - Sept. 2018
VILLAGES ÉTAPES

ÉDITO du MAIRE

Solidarité et Bénévolat

Le dimanche 26 août, jour du vide-greniers organisé par l'association Sauvegarde du Patrimoine Brensol, a connu un vif succès. Bravo et merci à tous les organisateurs. A cette occasion la Commune de Brens a pris l'initiative d'organiser le premier forum des associations. L'ambition était de permettre à tous les habitants de Brens et des communes environnantes de venir à la rencontre des différentes associations, sportives, sociales, ludiques et culturelles. C'est un moment privilégié pour s'intéresser, sympathiser, adhérer ou soutenir les associations. Les bénévoles, les animateurs, les entraîneurs ont été heureux de vous y accueillir. Ce fut aussi un moment de rencontre et de partage entre les membres de nos diverses associations.

La Collectivité de Brens avec les élus sont très attentifs pour donner les moyens nécessaires au fonctionnement des associations, soutien administratif, photocopies, salles, équipements, matériels et des subventions,...

L'espace associatif au rez-de-chaussée de l'immeuble ADMR témoigne de la dynamique associative. Cet espace est occupé au quotidien. La Commune a acheté aussi trois chapiteaux mis à disposition pour des activités associatives sur le territoire communal. Tous ces investissements donnent un attrait complémentaire au complexe sportif et à l'espace socio culturel.

Je me permets d'apporter toute ma reconnaissance, mes encouragements et soutien à tous ceux qui s'engagent, qui prennent du temps, même si c'est leur passion, pour la réussite des diverses disciplines dans nos associations. A chacun de saisir l'activité, le sport... qui passionne !!

On se réjouit de l'importance de nos associations, certaines ont un très grand nombre d'adhérents, de qualité et de diversité des disciplines et d'activités proposées.

L'engagement associatif est primordial pour une commune. Il doit être encouragé et remercié. Cette démarche demande beaucoup de disponibilité, il faut donner au service d'autrui. S'engager dans le bénévolat est source de richesses humaines et de liens sociaux.

La vie associative en complémentarité avec nos écoles, nos services, nos commerces et entreprises artisanales est la base de la qualité de vie à Brens.

L'équipe municipale, les adjoints se joignent à moi pour être à votre écoute, pour mieux servir dans le cadre de l'intérêt général.

Michel TERRAL
Maire de Brens

MOBILITE

Les nouveaux horaires et circuits de la navette sont opérationnels depuis le 1er septembre.

Un nouveau point d'arrêt a été installé (Arrêt Cimetière/ADMR).

Directeur de la Publication
Michel TERRAL
Maire

Directeur de Rédaction
Daniel MOSTARDI
d.mostardi@infonie.fr

Composition, impression, façonnage
Imprimerie NOVA-PRINT
301, ch. de Pendariès Bas - BRENS

Dépôt légal : n°449
Edité à 1100 exemplaires

Conseil Municipal . . . .

Centenaire Armistice 1914-1918

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Brensol organise en partenariat avec la mairie

une exposition
du 10 novembre 2018
au 16 novembre 2018

à l'espace socio culturel de Brens, situé 2, route des stades.

La clôture de l'exposition et la cérémonie de commémoration auront lieu le vendredi 16 novembre.

Au programme de cette journée :
- à partir de 9 h : exposition et témoignages d'anciens combattants
- 11 h : cérémonie de commémoration, au cimetière de Brens
- 11 h 45 : apéritif
- 14 h : réouverture de l'exposition et témoignages d'anciens combattants
- 20 h 30 : conférence donnée par M. SENEGAS.

TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX ETAGE MAIRIE

Les travaux d'aménagement du 1er étage de la Mairie vont se dérouler très prochainement suivant le planning ci-après :
- Appel d'offres auprès des entreprises : septembre 2018
- Signature des marchés de travaux : novembre 2018
- Démarrage du chantier : décembre 2018
- Réception des travaux : juin 2019 (6 mois de chantier)

ECLAIRAGE LED VILLAGE

L'éclairage actuel sur une trentaine de points lumineux sur la commune va être remplacé par un éclairage avec LED entraînant une économie importante de consommation. Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement durable et bénéficie de subventions.

LIAISONS DOUCES RD13 (route de Lagrave)

Des travaux destinés à la création de liaisons douces depuis l'entrée du site maternelle au chemin de Rieucourt en bordure du RD13 vont se dérouler durant le dernier trimestre 2018.

REFECTION BRANCHEMENTS ROUTE DE LAVAUR

Les travaux de reprise de 33 branchements sur le réseau d'assainissement vont débuter début octobre 2018.

ASSAINISSEMENT STATION EPURATION ST FONS

Le maître d'œuvre titulaire du marché va lancer les dossiers de consultation pour les prestations (étude de sols – levé topographique, sécurité protection santé), afin de préparer le dossier de réalisation de la nouvelle station.

MAISONS PARTAGEES

L'association Ages sans Frontières va réaliser une première tranche de 12 logements maison partagée. Les travaux doivent débuter en septembre 2018, la réception des travaux aura lieu au printemps 2019.

GESTION DE NOS DECHETS

La loi concernant la réduction de nos déchets et donc des coûts engendrés nous impose leur diminution drastique de 30% à l'horizon 2020 et de 50% à l'horizon 2025.

Nous savons déjà que nous devons y contribuer par différentes solutions :

- Dons aux associations
- Conteneurs à vêtements
- Réparation de nos appareils défectueux
- Vide-greniers
- Compostage de nos déchets organiques

Un site internet a été créé par plusieurs communautés représentées par Trifyl afin d'aider la population dans ces démarches.

DONNER - PARTAGER - VENDRE c'est simple : **localoccaz.fr**

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

TAXE DE SEJOUR ET ENREGISTREMENT DES HEBERGEMENTS SAISONNIERS

FISCALITÉ

La loi des finances 2018 modifie les règles concernant la taxe de séjour et l'enregistrement des hébergements saisonniers en mairie (ces règles seront applicables dès le 1er janvier 2019) :

- Les plates-formes de réservation en ligne collecteront la taxe de séjour pour le compte de la collectivité Gaillac Graulhet Agglomération (Airbnb la collecte depuis le 1er juillet 2018),
- Ces plates-formes devront afficher un numéro d'enregistrement pour chacune des annonces en ligne de locations saisonnières (un bien = un numéro d'enregistrement).

Jusque-là, un hébergeur du territoire de Gaillac Graulhet Agglomération, doit se déclarer en mairie à l'aide du document Cerfa N° 14004*03 ou N°13566*02.

Désormais, si vous louez un hébergement touristique ou une partie de votre hébergement sur des plates-formes comme par exemple Airbnb, Homelidays, Abritel ou même Gîtes de France ou Clévacances,... vous devrez vous connecter pour obtenir un numéro d'enregistrement délivré par la mairie.

Sans ce numéro d'enregistrement, vous ne pourrez plus paraître sur ces plates-formes de réservation en ligne.

Un outil en ligne sera bientôt mis en place afin de faciliter cette demande de numéro d'enregistrement, cette démarche en ligne pourra se faire directement de chez vous.

Pour toutes informations ou questions, contactez Marion Martin, l'animatrice Taxe de séjour au 05 63 57 75 54.
Office de Tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac
Técou BP 80133 - 81604 GAILLAC CEDEX - 0 805 400 828
https://gaillacbastides.taxesejour.fr
www.tourisme-vignoble-bastides.com

Bastides & Vignoble du Gaillac
TARN : NATURE & PATRIMOINE

Conseil Municipal . . . .

LE MOUSTIQUE « TIGRE »

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de l'Occitanie.

Il existe différents types de moustiques, dont l'Aedes Albopictus qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.

Il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut transmettre la dengue, le zika et le chikungunya.

Le moustique qui vous pique est né chez vous. Il se déplace peu. Il pond dans les eaux stagnantes et à l'ombre des arbres. Il faut donc éliminer les lieux où l'eau peut stagner, assiettes des pots de fleurs,... couvrir les réserves d'eau, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie,...

Soyez vigilant après votre retour d'une zone tropicale et consulter un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée.

Pour plus d'informations:
www.social-sante.gouv.fr ou www.occitanie.ars.sante.fr

Changement de fréquences de la TNT

Le 6 novembre 2018 notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération a pour but d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité. Il s'agit de libérer des fréquences hertziennes de la bande 700MHZ par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit 4G à l'avenir 5G. L'opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Il faudra procéder à une recherche automatique des chaînes sur votre téléviseur ou par l'adaptateur TNT. Cette opération est simple.

Pour plus d'informations, un site internet : www.recevoirlatnt.fr
Un numéro d'appel (non surtaxé) : 0970 818 818

ENERGIES RENOUVELABLES

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

Le cadastre solaire : un outil innovant pour vous aider dans votre projet de panneaux solaires

Cadastre solaire

Produire une partie de votre propre électricité et/ou eau chaude vous tente ? Vous vous posez des questions sur l'opportunité d'équiper votre logement en panneaux solaires, mais ne savez pas par où commencer ? Vous souhaitez avoir des informations sur la faisabilité d'une installation sur votre toiture ?

Pour vous donner les premiers éléments de réponse, Gaillac-Graulhet-Agglomération a réalisé un cadastre solaire, consultable gratuitement sur internet, qui vous permet de visualiser le potentiel solaire de votre toiture (photovoltaïque ou solaire thermique). Ensuite, si vous souhaitez concrétiser votre projet solaire, vous pourrez faire appel à un installateur de votre choix pour une étude plus précise.

Alors, pour plus d'informations sur les différentes solutions qui s'offrent à vous, rendez-vous sur le site https://gaillac-graulhet-agglo.insunwetrust.solar.

Les projets coopératifs, une solution innovante pour financer les énergies renouvelables

Développer les énergies renouvelables en rassemblant autour de projets coopératifs des citoyens, des entreprises ou des collectivités tout en profitant à l'économie locale : c'est un objectif que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est fixé, cette année sur son territoire, avec l'appui de l'association ECLR Occitanie (www.ec-lr.org).

L'objectif de cette action est de faire émerger et accompagner les initiatives citoyennes locales destinées à monter des projets coopératifs de production d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïque, dans le cadre de financements participatifs.

Plusieurs initiatives sont en cours sur notre département et à proximité, dont celle de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Nous vous invitons ainsi à participer à ce type de projet, qui vous permettra de contribuer directement à la transition énergétique de notre territoire et à en bénéficier !

Renseignementsl au service Plan Climat de la Communauté d'Agglomération (pcet@ted.fr).

Infos Utiles

Police 17
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15
Enfance maltraitée 119
Allo Médecin de garde 3966
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid) . . 0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr
Service des eaux. 05 63 41 74 08
EDF 05 63 57 26 81
Hydroélectrique 05 63 57 57 17
gestion de Brens
GDF. 0 800 473 333
Collecte déchets 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
Agence postale. 05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30
Mairie 05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr
Site : www.ville-brens.fr

Médecins
Centre Médical de Brens :
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Soulé Pierre 05 63 41 05 33
Deymié Philippe. 05 63 41 05 33

Kinésithérapie
Weber Caroline 05 63 41 71 09
Alexandre Boyer et Delphine Robert

Esthéticienne
Institut Loraya 06 71 81 06 37

Diététicienne
Pérez Lisa 06 02 35 30 39
lisaperez.diet@gmail.com

Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72

Psychomotricienne
Testoud Maud 06 86 69 47 56

Ostéopathe
Stehle Nicolas. 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48

Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié. 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr

ADMR
Soins. 05 63 57 66 84
Aide à domicile 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 06 07 19 58 83
Fandos Cathy 06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria . . . 06 60 92 81 58
Boursier Damien 06 10 55 53 74

Vie Locale . . . .

Camp de Brens

Dimanche 19 août à 9h30 la commune de Brens a rendu hommage à Angelita Bettini Del Rio résistante de la première heure car arrêtée le 5 novembre 1940.

En donnant son nom à une rue de Brens proche du mémorial des disparus du camp de Brens, route Dora Schaul, nous commémorons tous les disparus de la résistance et du camp de Brens, c'est se rappeler tous ensemble. La commémoration repousse les assauts de l'oubli et de l'indifférence.

Devant un grand nombre de participants anciens résistants, anciens déportés, les corps constitués, les édiles du Tarn et la population brensole, la cérémonie de l'inauguration de la rue Angelita Bettini s'est déroulée dans une ambiance lourde d'émotions contenues.

La commune de Brens a été tristement marquée par l'Histoire. A quelques pas d'ici, à proximité du pont St-Michel et de la route Dora Schaul se trouve l'ancien camp qui a été successivement un centre d'accueil pour réfugiés espagnols d'octobre 1939 à novembre 1940, un centre d'hébergement pour réfugiés juifs étrangers de novembre 1940 à mars 1941, un camp de concentration pour femmes de 1942 à 1944 sans oublier les nombreux enfants présents également avec leurs mères venant du camp de Rieucros et un camp de « présumés collabos » en décembre 1944. Beaucoup périrent dans les camps nazis après avoir été transférés de Brens.

La décision de donner le nom de cette résistante à une rue de notre village a été prise à l'unanimité par le Conseil Municipal. La volonté de la Mairie de Brens est depuis longtemps de créer sur le terrain du camp un monument à la mémoire de tous ces disparus.
Espérons voir ce projet aboutir un jour.

JARDINAGE : ALERTE PALMIERS

Depuis une quinzaine d'années les palmiers du littoral méditerranéen sont décimés par un papillon originaire d'Amérique du sud et par un charançon originaire d'Egypte.

Si les nombreux palmiers qui peuplent nos parcs et jardins ne nous donnaient pas trop de soucis, comme il fallait s'y attendre cette période semble révolue avec l'apparition de plusieurs cas d'attaques du papillon palmivore (Paysandisia archon) à Graulhet et à Gaillac entre autres.

Ce ravageur majeur des palmiers avec le charançon rouge des palmiers, est un papillon de grande taille (10 à 11 cm d'envergure) aux ailes antérieures vert bronze striées de brun, et des ailes postérieures orangées marginées de noir, coupées de 2 bandes noires et d'une bande blanche.

Il s'attaque à plus de 20 espèces de palmiers dont le palmier de Chine (Trachycarpus fortunei), le palmier nain (Chamaerops humilis), le dattier des Canaries (Phoenix canariensis),…

Les vols s'étalent entre mai et début octobre.

La femelle dépose les œufs à proximité du stipe (tronc) et la larve de couleur blanche y pénètre pour s'en nourrir. A la fin de son évolution la chenille foreuse se dirige vers le bord externe du stipe et forme un cocon de soie et de sciure, et au bout d'un certain temps le papillon émerge en laissant derrière lui l'exuvie de la chrysalide.

Si il n'y a qu'une seule génération par an, son cycle de vie peut durer 2 ans.

Les symptômes sont :

- perforation et dessèchement prématuré des palmes,
- développement anormal des palmes centrales,
- galeries visibles à la base des palmes,
- présence de sciure agglomérée sur le stype (tronc),
- déformation et dépérissement du palmier.

Mesures préventives : surveiller les palmiers, perforations des palmes, sciure sur le stipe, développement anormal des bourgeons axillaires et dessèchement des palmes, surtout la flèche.

Le moyen de lutte recommandé à ce jour est un traitement à base de nématodes, des vers microscopiques qui parasitent les larves du papillon. C'est efficace et respectueux de l'environnement.

Le traitement est à renouveler plusieurs fois (une fois par mois de avril/mai à octobre), mais le produit ne peut être stocké car les nématodes sont vivants.

Selon les hauteurs de troncs une boîte de 25 millions de nématodes peut traiter de 1 à 3 palmiers, il existe des boîtes de 50 millions pour 2 à 6 palmiers.

On peut aussi utiliser des bombes de glue pour piéger les papillons en fin de printemps sur le haut du palmier.

Lire attentivement et respecter le mode d'utilisation.

Vous pouvez acheter le produit via les jardineries ou bien sur internet : Biotop, Naturen, Décamp…

Sources informations Fredon Occitanie (Ramonville Saint Agne 31520) et Amis du Jardin.

Bernard HUET Association les Amis du Jardin Gaillac - Graulhet

Confluences

Etendu
Dans le silence
De la nuit
Les pensées
S'entrechoquent
Avides

Images
Et mots
S'affrontent
Sans vainqueur
Ni vaincu

Obsessions
De l'esprit
Ravageuses
En quête
D'unité

Combat
Inutile
Hors du sommeil
Arbitre

Alain Soriano

Vie Associative . . . .

L'Athlé... c'est quoi ?

? COURIR ? SAUTER ? LANCER

LES COURSES... ▪ Le Sprint ▪ Les courses de Haies ▪ Le Demi-Fond : courses d'endurance. ▪ Le Steeple : course d'endurance avec obstacles. ▪ La Marche

LES 4 SAUTS... ▪ Le Saut en longueur ▪ Le Triple Saut ▪ La Hauteur ▪ La Perche

LES 4 LANCERS... ▪ Le Disque ▪ Le Poids ▪ Le Marteau ▪ Le Javelot

Indispensable à l'équilibre quotidien de chacun, le sport contribue au développement du corps et de la personnalité des plus jeunes. SPORT COMPLET, l'athlétisme répond à leur besoin de nouveaux apprentissages individuels ou en groupe.

Les questions que vous vous posez…

Que peut apporter l'athlétisme à mon enfant ?

Par ses multiples disciplines, l'athlétisme développe la souplesse, la coordination, l'endurance, la vitesse, la respiration… Votre enfant s'épanouira et progressera au contact des autres enfants. Il apprendra des valeurs importantes comme le travail en groupe, le respect des autres et du matériel, l'assiduité et la ponctualité.

A quel âge peut-on commencer l'athlétisme ?

Nous accueillons les enfants ayant 6 ans dans l'année de reprise à 8 ans dans la section EVEIL ATHLETIQUE et jusqu'à 13 ans en passant par les catégories poussine et benjamine. Découverte progressive et ludique des différentes disciplines. Travail sous forme d'ateliers en intégrant l'esprit d'équipe jusqu'en poussin. Ensuite votre enfant entrera dans un nouveau cycle plus technique qui nécessitera 2 entraînements par semaine.

Comment se déroule un entraînement ?

Assuré par des entraîneurs diplômés, un entraînement commence toujours par un échauffement (course lente, éducatifs de base…) puis continue avec des exercices et des jeux pour développer des qualités communes à toutes les disciplines (réaction, vitesse, endurance…). Enfin, par un système d'ateliers, 2 ou 3 disciplines sont travaillées plus en détail par séance.

Mon enfant aimerait bien essayer avant de s'engager ?

Quelle que soit la catégorie, cela est toujours proposé. Après avoir pris contact (vous avez les horaires et lieux d'entraînement dans cet article), vous pourrez vous rendre au stade avec votre enfant pour rencontrer les entraîneurs, voir les installations et il sera systématiquement proposé à votre enfant de faire des essais sur 2 séances. Quoiqu'il en soit, il faudra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.
Au terme de cette période d'essai, les divers documents demandés pour la licence devront être fournis.

Se licencier implique le respect de nos règles de vie…

- Arriver à l'heure à l'entraînement (en cas de retard « exceptionnel », intégrer son groupe discrètement).
- OBLIGATOIRE : Etre en tenue sportive ET adaptée au temps : prévoir casquette ou Kway et amener quel que soit le temps une petite bouteille d'eau.

IMPORTANT : les chaussures doivent être IMPERATIVEMENT des runnings. Merci de privilégier votre achat chez notre partenaire SPORT 2000 LE SEQUESTRE. Afin d'éviter des accidents pour vos enfants, tout enfant n'étant pas en tenue sportive ne participera pas à l'entraînement.

- Avoir une attitude disciplinée, respectueuse et aimable vis-à-vis de ses partenaires d'entraînement et de ses entraîneurs.
- Etre le plus assidu possible aux entraînements. ~~Prévenir en cas d'absence longue~~.
- Participer à un minimum de compétitions dans la saison.

Les catégories et créneaux d'entraînements

- EVEILS ATHLETIQUES : 2010/2011/2012 SAMEDI : 10h15 à 11h45
- POUSSINS/POUSSINES : 2008/2009 SAMEDI : 10h15 à 11h45
- BENJAMINS (ES) 2006/2007 et MINIMES 2005/2004 :

MARDI : 17h15 à 19h00 au gymnase PICHERY à GAILLAC
SAMEDI : 10h15 à 11h45 Au gymnase PICHERY à GAILLAC ou sur les installations sportives de BRENS.
PRIX DE LA LICENCE : 150 €

Les lieux d'entraînements pour les poussins et les éveils…

Les entraînements se dérouleront sur le plateau athlétique de BRENS à proximité de la Salle des Fêtes (route de Cadalen) ~~jusqu'aux vacances de Toussaint~~ et nous y reviendrons après les vacances de Pâques. Pendant l'intervalle (l'hiver), nous serons dans le gymnase PICHERY à GAILLAC. Les entraîneurs vous informeront en temps utiles de ces changements.
~~Les enfants devront être amenés et récupérés auprès des entraîneurs sur les lieux d'entraînement.~~

Parents : Pensez à vérifier que votre enfant a bien ramené tous ses vêtements et accessoires à la maison ! Chaque fin de saison, nous avons un stock de vêtements non réclamés !

Participations aux compétitions

Pour les plus jeunes, Baby et Eveil Athlétique, il s'agit de journées d'animation par équipe de 4 qui regroupent les clubs du nord du département. Très ludiques (4 ou 5 dans la saison), en salle ou en extérieur (le samedi après-midi), et sous forme de petits cross l'hiver (le dimanche matin) (3 ou 4). Participation de vos enfants non obligatoire mais souhaitée.

Pour les catégories poussine, benjamine et minime nous demanderons un minium de participations dans la saison : 6 pour les POUSSINS et 8 pour les BENJAMINS/MINIMES.

Vos enfants sont entraînés et encadrés par des bénévoles diplômés et des jeunes issus du club. Un minimum de participations est la juste récompense de leur investissement et démontre la motivation de l'enfant et des parents ! De plus, il y a des compétitions par équipe et il serait dommage de pénaliser des enfants motivés ! Merci pour votre engagement…

INFO particulière pour les déplacements :

Dans la mesure du possible nous essayons d'organiser du covoiturage pour les déplacements aux compétitions. Merci aux parents qui participeront de se faire connaître auprès des entraîneurs de vos enfants. Les parents qui amènent leurs enfants sur les lieux de compétition (favoriser au maximum le covoiturage), pourront bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour cela, ils devront justifier au club les dates et lieux des déplacements effectués (sur l'année civile).

L'athlé en club, c'est mieux pour progresser…

- Que tu sois Fille ou Garçon !
- Tu veux faire du sport mais tu es indécis !
- Ou tu as déjà pratiqué un sport mais tu recherches quelque chose de différent !

Si tu penses que l'Athlétisme est fait pour toi…

Viens vite nous rejoindre ….

Pour tout renseignement…

Véronique BERARD 06.27.02.29.49

ADMR la référence du service à la personne

SERVICE DE SOINS
Nouveautés

• Le service de soins de l'ADMR du Gaillacois renouvelle l'expérience réalisée cet hiver à Brens même autour d'un programme d'activités adressées aux personnes de plus de 60 ans. Cette fois cela aura lieu à Gaillac mais les Brensols sont les bienvenus.

Ce programme est financé par le département et propose de la relaxation, de l'activité physique adaptée, des notions de nutrition, des groupes d'expression et une journée culturelle.

En cours de préparation, le programme sera diffusé à une date ultérieure.

• le service de soins de l'ADMR du Gaillacois a obtenu l'agrément de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) pour l'ouverture d'un nouveau service plate-forme d'accompagnement et de répit des aidants. Ce service propose d'accompagner les proches aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives pour lutter contre l'épuisement, favoriser le maintien de la vie sociale et maintenir une bonne santé.

L'accompagnement peut être individuel tout comme collectif sous forme d'informations et de conseils, de soutien psychologique d'une part, et d'autre part de formations, de pauses café, de conférences, de cycle de relaxation et d'activités physiques adaptées, de sorties culturelles et autres activités.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 05 63 57 66 84.

Vie Associative . . . .

GENERATIONS MOUVEMENT

THEATRE A BRENS

Le 23 août Générations Mouvement a eu le plaisir de recevoir une jeune et talentueuse troupe théâtrale « Le groupe Mirari ». Douze comédiens, tous issus du cours Florent, nous ont interprété une œuvre de Tchekhov réécrite et adaptée dans les années 80. « Platolove », un bal de promo d'étudiants où les amourettes naissent et meurent à un rythme effréné, traite de façon remarquable les sentiments, premières émotions, jalousies, ruptures, déceptions. La pièce était jouée dans la salle de l'Espace Socio culturel, non sur la scène mais au milieu du public le faisant même participer, utilisant ainsi tout l'espace de ce lieu. Des comédiens dynamiques, des spectateurs ravis, tous les ingrédients pour une soirée très réussie. Le public debout a longuement applaudi cette jeune troupe méritante ; à renouveler !

A vos Agendas

- 07 octobre : grand loto des aînés à 14h à l'espace socio-culturel
- Du 20 octobre au 23 octobre : voyage de l'amitié en Espagne
- 28 octobre : thé dansant à 14h30 avec Sébastien Castagné
- 08 novembre : gratounade à l'espace socio-culturel avec Bernard Gaches. Inscription avant le 15 octobre 2018 (14€ adhérent / 23€ non adhérent)
- 25 novembre : mini loto et goûter à la maison des associations
- 01 décembre : repas de Noël à 12h à l'espace socio-culturel avec Jean-Michel Balayer. Inscription avant le 15 novembre 2018 (18€ adhérent / 31€ non adhérent)
- 02 décembre : thé dansant à 14h30 à l'espace socio-culturel avec Frédéric Vernhet
- 10 janvier 2019 : assemblée générale à 14h30 à l'espace socio-culturel

BRENS OLYMPIQUE B.O

Le Brens Olympique RUGBY redémarre !

Après une tentative de fusion avec le club de Marssac, le « Brens Olympique Rugby » a décidé de redémarrer seul.

Ce projet courageux a été mis en place par un noyau dur d'anciens du club. Après 8 mois de travail intense, ce club reprend vie et redore ses couleurs ! De nombreux bénévoles se sont greffés et se mettent à la disposition de ce nouveau groupe de joueurs, constitué d'anciens, mais surtout, de nouveaux jeunes de divers horizons.

Notre but premier est de pérenniser cette association afin de retrouver ses valeurs passées et qu'elles durent dans le temps.

Nous avons un bon groupe, d'environ 35 joueurs, avec beaucoup de talent. Il suffit d'un peu de temps afin que celui-ci se connaisse et les résultats suivront dans un avenir proche.

Le club est bien entendu ouvert à tout nouveau joueur ou bénévole, vous êtes les bienvenus !

Nous remercions la Mairie d'avoir cru en notre projet et pour son accompagnement au quotidien.

Association de VIGILANCE du JONCAS

2 septembre 2018

Notre 1re Fête des Voisins qui a eu lieu le 2 septembre 2018 a été un beau succès !

Une cinquantaine de personnes était au rendez-vous.

Une réunion intergénérationnelle de partage, de rencontre, d'enthousiasme et de bonne humeur, autour d'une grillade et de spécialités de chacun d'entre nous.

Merci à la Mairie pour le prêt des tables et des chaises et Merci aux investigateurs et organisateurs de cette fête et un Grand Merci à nos chers Voisins.

Cette édition 2018, est une réussite grâce à vous tous et à l'Association AVJ qui souligne l'importance de l'entraide et de la solidarité entre voisins.

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

Vide-greniers

Un jambon confortablement installé dans une brouette s'est promené dans les allées du vide-greniers de Brens le dernier dimanche d'août. 37 personnes ont essayé d'en deviner le poids. A 18 H la présidente et la trésorière ont ouvert l'enveloppe pour en connaître le résultat.

Ce jambon pesait 5,220 kg. Nous avons un monsieur qui est venu au local d'accueil pour la pesée du petit cochon. Voyant le calendrier de 2014, il annonce 5,214 kg.

Monsieur Antona François de Gaillac a gagné le jambon grâce au calendrier affiché.

Nous l'avons appelé pour lui remettre son lot bien mérité.

INDARA à Brens

Le chœur INDARA est venu à l'église Saint-Eugène le samedi 29 septembre à 21h. Vous êtes nombreux à être venus écouter les voix d'hommes basques, ce pays qu'affectionnaient le grand compositeur Maurice Ravel ainsi que Luis Mariano.

L'armistice se prépare

Notre association travaille avec l'école de Brens.

Nous préparons une cérémonie au souvenir de nos poilus ainsi qu'une exposition toute la semaine du 10 novembre au 16 novembre inclus. Nous terminerons par une conférence sur la « Grande Guerre ».

Vie Associative . . . .

ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

Dimanche 21 octobre 2018 à l'E.S.C. de 8h à 18h

8e FOIRE A LA COUTURIERE

Pour la 8e année consécutive, Arts et Loisirs Brensols organise sa « Foire à la Couturière » le dimanche 21 octobre 2018 à l'Espace Socio-Culturel de Brens.

Venez flâner dans les allées de l'exposition où vous trouverez un grand choix de tissus, fils, boutons,... tout le nécessaire indispensable pour satisfaire vos futures créations.

Entrée gratuite, petite tombola à l'entrée.

Arts et Loisirs Brensols
06 70 98 98 70.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à notre manifestation !

WING CHUN

Emmanuel vous attend à la salle des Associations de Brens pour vous faire partager sa passion : le Wing Chun (style de Kung Fu du Sud de la Chine très pragmatique, popularisé grâce à Bruce Lee, élève du grand IP Man).

Il ne nécessite aucune disposition particulière dans sa pratique.Les cours sont praticables par tous !

Cours tous les mercredis de 21h00 à 22h15.
VENEZ ESSAYER !
2 PREMIERS COURS GRATUITS

Renseignements au : 06.82.15.25.42

A VOS AGENDAS

OCTOBRE				
Samedi 6	E.S.C.	Soirée dansante	Déca'Danses	Soirée
Dimanche 7	E.S.C.	Loto	Gén. Mouvements	14h
Dimanche 21	E.S.C.	Foire à la couturière	A.L.B.	Journée
Samedi 27	E.S.C.	Spectacle caritatif	K.RAR Production	Soirée
Dimanche 28	E.S.C.	Thé dansant	Gén. Mouvements	14h
NOVEMBRE				
Samedi 3	E.S.C.	Soirée dansante	Déca'Danses	Soirée
Jeudi 8	E.S.C.	Repas gratounade	Gén. Mouvements	Midi
Samedi 10 au Vendredi 16	E.S.C.	Expo. centenaire 14/18	Patrimoine Brens.	Journées
Dimanche 25	E.S.C.	Broc'Enfants	A.P.E.	Journée
DECEMBRE				
Samedi 1	E.S.C.	Repas de Noël	Gén. Mouvements	Midi
Dimanche 2	E.S.C.	Thé dansant	Gén. Mouvements	14h
Dimanche 9	E.S.C.	Loto	U.S.Brens	14h
Samedi 15	E.S.C.	Marché de Noël	B.T.C.A.S.C.	Journée
Lundi 31	E.S.C.	Réveillon	Déca'Danses	Soirée

Octobre - Novembre - Décembre